

FORMATION E.A.T

(examen d'aptitude technique)

Avec la formation pré pro :

Formation EAT (examen d'aptitude technique) avec la formation du danseur

La formation EAT se prépare sur huit mois comme suit :

- Programme de la formation pro, Master Class avec les chorégraphes invités au studio V D'Art et présentation avec retours des chorégraphes sur les variations EAT
- Répétition variation Imposée
- Création et travail de la variation libre
- Préparation entretien jury
- Travail sur l'improvisation
- 3 Examens EAT blanc devant jury

Les frais d'inscription et d'administration sont exigibles dès l'inscription et non remboursables

Prendre contact avec la direction pour tout renseignement tarifaire.

Toute formation commencée est due.

Sans la formation pré pro :

Formation EAT (examen d'aptitude technique) sans la formation du danseur

La formation EAT se prépare sur quatre mois comme suit :

- Répétition variation Imposée
- Travail de la variation libre (création par le candidat)

Les frais d'inscription et d'administration sont exigibles dès l'inscription et non remboursables.

Prendre contact avec la direction pour tout renseignement tarifaire.